

MA CABANE EN NORMANDIE

France POULAIN

Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique
Basse-Normandie, 2003

Petite maison, baraque, cabine, cabane, cabanon, chalet, bungalow... Les mots foisonnent pour désigner une forme atypique de résidence secondaire présente sur une grande partie du littoral français. Certains sites, densément «cabanisés», sont plus particulièrement connus : au Cap-Ferret, à Pénestin sur la façade atlantique, ou encore à Leucate, Istres, Beauduc, Saint-Jean-Cap-Ferrat sur les côtes de Méditerranée...

Saisonnier dans son utilisation, précaire par ses modes de construction, à la frontière entre le permis et l'interdit, le rural et le maritime, le domaine public et le privé, cet habitat transgresse diverses normes, règles et habitudes. La figure mythique de Robinson Crusoé plane sur ces lieux, à travers la quête d'un certain isolement dans un site en communion avec la nature et comme «coupé du monde»

Pour autant, ces villégiatures constituent aussi des espaces de prédilection pour la famille et le support d'une convivialité, parfois idéalisée mais aussi bien réelle, autour de parties de pêche, d'apéritifs entre voisins et bien sûr de l'incontournable barbecue ! Ce mode de villégiature avait jusqu'à présent été peu étudié en Basse-Normandie.

Pour explorer le sujet, trois sites localisés à la Pointe du Siège (Ouistreham), Saint-Côme-de-Fresné, dans le département du Calvados et à Ravenoville dans le département de la Manche, ont été choisis en fonction de leur période d'édification, de leur densité relative, de leurs évolutions respectives. Ces exemples montrent que l'époque pionnière - où tout ou presque était permis - est désormais révolue.

"L'esprit cabanon" serait-il voué à disparaître avec la destruction ou au contraire avec l'intégration de cet habitat ? Ou encore prendrait-il d'autres formes avec la personnalisation des caravanes et autres mobile homes sédentarisés ?

